

## Colloque international

Parrainé par l'association Henri Capitant

# Attractivité du droit des affaires

## L'entreprise du 21<sup>ème</sup> siècle

8 et 9 Février 2024

Amphi Alex Méril  
Campus de Fouillole

De 8H  
à 18H

Thématiques

Attractivité, plasticité et accessibilité du droit  
Attractivité et sécurité juridique  
Attractivité et compétitivité des entreprises  
Responsabilité sociétale des entreprises

Programme disponible ici :



## Colloque international parrainé par l'Association Henri Capitant

### ATTRACTIVITE DU DROIT DES AFFAIRES – L'entreprise du 21<sup>e</sup> siècle –

8 & 9 février 2024

Organisé sous l'égide du

Centre de Recherches en Economie et Droit du Développement Insulaire (CREDDI)

Sous la direction scientifique de Brigitte Facorat-Gaspard

Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe

Responsable du Master 2 droit des affaires

## PRESENTATION

Dans le contexte de compétition économique internationale, la concurrence des systèmes juridiques devient un enjeu de performance et d'évaluation de l'attractivité des normes applicables aux entreprises. Les classements établis à cet effet interpellent alors le juriste sur les indicateurs retenus pour édifier l'échelle de valeurs. Par exemple, sur quels critères se basent les rapports « *Doing business* » de la Banque Mondiale lorsqu'ils évoquent les insuffisances du système français ? Un tel constat est-il fondé en droit ? La question se pose de savoir si l'attractivité économique coïncide nécessairement avec l'attractivité juridique.

Au cours de ces deux dernières décennies, le législateur français a pour objectif de libérer l'entreprise d'un certain formalisme afin qu'elle réduise ses coûts, améliore sa productivité, augmente sa compétitivité. La production normative est non seulement motivée par l'ambition de lever les freins à son expansion économique mais également guidée par l'objectif de l'engager dans le développement durable et de l'adapter aux avancées dans le domaine du numérique. Au fil des réformes successives, l'entreprise se trouve ainsi liée à de nouvelles obligations découlant de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Elle n'est pas seulement une unité économique centrée sur la maximisation des profits ; elle est également une entité impliquée dans la préservation des ressources naturelles et le bien-être des générations actuelles et futures.

Dans cette perspective, il convient d'apprécier l'efficacité du droit qui régit l'entreprise en faisant la corrélation entre l'attractivité de la norme et celle du territoire où elle s'applique. Quelles sont les caractéristiques d'une norme attractive pour l'entreprise du 21<sup>e</sup> siècle ? Est-ce que le droit a vocation à encourager la stratégie d'expansion de l'entreprise ? Le droit français est-il désirable pour les investisseurs étrangers ? Peut-on y voir un modèle inspirant ?

Ce colloque a pour but de questionner la notion d'attractivité du droit en analysant le processus d'élaboration de la norme applicable à l'entreprise du 21<sup>e</sup> siècle, ceci depuis l'entrée en vigueur de la loi du 15 mai 2001 *relative aux nouvelles régulations économiques* (NRE).

*A priori*, selon les représentations que l'on se fait d'une norme attractive, l'ordonnancement juridique devrait permettre de maintenir un équilibre entre la liberté d'entreprise, la célérité des affaires, la sécurité des investissements et la responsabilité sociétale. Aussi, pour apprécier le système juridique français, ce colloque est axé sur deux lignes directrices, l'une centrée sur les caractéristiques principales du droit français avec un focus sur sa mise en œuvre dans un territoire insulaire outre-mer – la Guadeloupe – l'autre reposant sur la comparaison avec d'autres systèmes normatifs concurrents.



Union  
des Entreprises  
de Guadeloupe



CORSAIR  
voyagez en bonne compagnie

## - LES REPRESENTATIONS D'UNE NORME ATTRACTIVE -

Comment le droit français parvient-il à maintenir un équilibre entre la souplesse indispensable pour s'adapter au réalisme économique et la rigueur nécessaire à la sécurité juridique ? Plusieurs caractéristiques font écho à l'attractivité du droit.

### • Attractivité et plasticité du droit

- L'attractivité renvoie à l'œuvre de *Modernisation* de certains dispositifs. Le foisonnement des mesures de dématérialisation en témoigne tout comme les règles du Règlement général sur la protection des données (RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018) qui en régissent l'application.
- L'attractivité, c'est aussi une autre façon de dire *efficacité de la règle de droit* notamment pour les investisseurs étrangers attirés par la *lex fori* la plus appropriée.

### • Attractivité et accessibilité du droit

- L'attractivité renvoie aussi à l'œuvre de *Simplification*, laquelle signifie souvent l'allègement du formalisme qui entoure la naissance, la vie, la transmission et la mort de l'entreprise.
- L'attractivité, c'est aussi une façon de produire la *Lisibilité des normes* à l'aune du principe de l'intelligibilité des lois, à l'instar de l'accessibilité aux modes de règlements des conflits.

### • Attractivité et sécurité juridique

L'attractivité, c'est aussi traduire dans les textes la *préservation de la Sécurité juridique* des opérateurs économiques qui utilisent les outils contractuels adaptés dans un environnement commercial, fiscal, social, pénal qui facilite leurs investissements productifs.

### • Attractivité et compétitivité des entreprises

L'attractivité c'est également penser la norme comme un facteur de *réduction optimale des coûts*, à l'aune de la compétitivité de l'entreprise c'est-à-dire son « aptitude à supporter la concurrence ». Or, les enjeux environnementaux et sociaux du développement durable ont bouleversé les représentations d'une entreprise compétitive, peu ou prou impliquée dans la RSE, faisant ainsi de la performance extra-financière un enjeu d'attraction à l'endroit des interlocuteurs de l'entreprise.

### • Attractivité et responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

L'attractivité, c'est aussi un mot associé à l'*éthique dans la vie des affaires*, à la *moralisation du droit des affaires*, à l'aune de la loyauté de concurrence, de la protection des données personnelles. La lutte contre la corruption, le bien-être au travail, la préservation de la biodiversité sont autant de champs qui traversent le cadre réglementaire de l'entreprise confrontée à nombre de défis, vécus soit comme des contraintes de coûts supplémentaires soit comme un atout de croissance économique durable.

La liste de ces caractéristiques n'est certes pas exhaustive. Du point de vue sectoriel, d'autres éléments peuvent être mis en évidence, à l'instar des dispositifs d'incitation à l'innovation ou des modèles d'optimisation fiscale. Pour autant, si l'on souhaite questionner l'effectivité d'un modèle juridique attractif, il convient d'identifier comment s'articulent ces caractéristiques dans le système juridique français, comparé à d'autres systèmes existants. Dans le droit fil des objectifs sus-indiqués, ce colloque a pour but d'explorer ces questions dans une double approche à la fois systémique et fonctionnelle de l'entreprise.

Brigitte Facorat-Gaspard, Directrice scientifique du colloque

Contacts :

[victoire.master.affaires@gmail.com](mailto:victoire.master.affaires@gmail.com)  
[Brigitte.Facorat-Gaspard@univ-antilles.fr](mailto:Brigitte.Facorat-Gaspard@univ-antilles.fr)



Union des Entreprises de Guadeloupe



CORSAIR  
voyagez en bonne compagnie

# – PROGRAMME –

JEUDI 8 FEVRIER 2024

## PREMIERE PARTIE APPROCHE SYSTEMIQUE DE L'ENTREPRISE

8H : ACCUEIL

8H30 : ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

**Professeur Michel Geoffroy** ou son/sa représentant.e, Président de l'Université des Antilles  
**Professeure Célia Jean-Alexis** ou son/sa représentant.e, Vice-Présidente du Pôle Guadeloupe  
**Professeur Alain Maurin**, Doyen de la faculté des SJE et Directeur du CREDDI  
**Monsieur Ary Chalus** ou son/sa représentant.e, Président du Conseil Régional de la Guadeloupe

9H00 : PROPOS INTRODUCTIFS

**Brigitte Facorat-Gaspard**, Maîtresse de conférences en droit privé, Responsable du Master 2 droit des affaires, Directrice scientifique du colloque, Université des Antilles, Guadeloupe.

### **1 – ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE**

*Présidé par*  
**Rémy Cabrillac**, Professeur de droit privé, Université de Montpellier

9H30 : Attractivité juridique et attractivité économique : la sécurité juridique comme aspect primordial. De l'importance d'intégrer des éléments qualitatifs au Rapport *Business Ready*.

**Elodie Letouche**, Notaire, membre du Conseil Supérieur du Notariat, Paris.

09H50 : Attractivité du droit du marché et concurrence internationale.

**Marie Malaurie-Vignal**, Professeure de droit privé, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Université Paris Saclay).

10H10 : Attractivité et choix du siège de l'arbitrage.

**Sixto Sanchez**, Professeur de droit international privé, arbitre international, Université de Grenade, Espagne.

10H30 : L'attractivité du droit des affaires en temps de crise : l'exemple libanais.

**Fady Nammour**, Professeur de droit privé, Université libanaise, Avocat au Barreau de Beyrouth, Liban.

10H50 : DÉBAT

11H10 : PAUSE



## **2 – STRUCTURATION DE L’ENTREPRISE**

*Présidé par*

**Geneviève Dufour**, Professeure de droit international, Université d’Ottawa

11H30 : L’attractivité du nouveau statut de l’entrepreneur individuel : Les enjeux d’un processus de simplification des créations d’entreprises.

**Vinaly Chevy-Phrakhaythong**, Maîtresse de conférences en droit privé, UA, Guadeloupe.

11H50 : Attractivité et devoir de vigilance des sociétés face aux enjeux sociaux et environnementaux de leur activité : le nouvel article 1833 du code civil.

**Karine Larifla-Duro**, Maîtresse de conférences associée en droit privé, UA, Guadeloupe.

12H10 : L’attractivité de l’entreprise face aux enjeux environnementaux : d’un droit de la contrainte à un droit du succès économique.

**Frédéric Bondil**, Maître de conférences en droit privé, Université de Guyane.

12H30 : Attractivité des normes et digitalisation de l’entreprise.

**Arthur Oulai**, Professeur de droit des affaires, Université de Sherbrooke, Canada.

10H50 : DÉBAT

13H10 : DÉJEUNER

## **14H30 – ACCUEIL ET REOUVERTURE**

## **3 – ACTIVITES ET INTERLOCUTEURS DE L’ENTREPRISE**

*Présidé par*

**Loïc Vatna**, Maître de conférences en droit public, UA, Guadeloupe

14H40 : Attractivité, moralisation du droit des affaires et éthique dans les affaires.

**Hervé Lécuyer**, Professeur de droit privé, Université Paris II Panthéon-Assas.

15H00 : L’attractivité du droit des contrats français : approche comparée avec le *Common law*.

**Rémy Cabrillac**, Professeur de droit privé, Université de Montpellier.

15H20 : L’attractivité de l’entreprise devant la sécurité des produits de consommation : de nouveaux défis.

**Marie-Eve ARBOUR**, Professeure de droit privé, Université de Laval, Canada.

15H40 : PAUSE

16H00 : Attractivité et protection des secrets d’affaires.

**René Kiminou**, Maître de conférences en droit privé, UA, Guadeloupe.

16H20 : Attractivité et justice commerciale.

**Jérémie Jourdan-Marques**, Professeur de droit privé, Université Lumière Lyon II.

16H40 : DÉBAT

17H00 : PAUSE

17H30 : **L’entreprise du 21<sup>e</sup> siècle**, Diaporama **des étudiant.e.s de la Promotion 2023-2024 du Master 2 droit des affaires**, sous la direction de Brigitte Facorat Gaspard, Responsable du diplôme, UA, Guadeloupe.

## **18H00 – CLOTURE DE LA PREMIERE JOURNÉE DU COLLOQUE**



VENDREDI 9 FEVRIER 2024

**DEUXIEME PARTIE  
APPROCHE FONCTIONNELLE DE L'ENTREPRISE**

8H00 : ACCUEIL

8H30 : PROPOS INTRODUCTIFS

**Brigitte Facorat-Gaspard**, Directrice scientifique du colloque, UA, Guadeloupe.

**Thierry Beltrand**, Directeur de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer

**Isabel Michel-Gabriel**, Présidente de la Commission Economie et Finances de l'UDE-MEDEF, Guadeloupe, Avocate au Barreau de Guadeloupe.

**Franck Desalme**, Président de l'Association des Moyennes et Petites Industries, Guadeloupe.

**1 – LA COMPETITIVITE DE L'ENTREPRISE DU 21<sup>e</sup> SIECLE A L'ECHELLE INTERNATIONALE, NATIONALE ET REGIONALE**

*Présidé par*

**Karine Larifla-Duro**, Maîtresse de conférences associée en droit privé, UA.

9H30 : Attractivité et compétitivité de l'entreprise du 21<sup>e</sup> siècle.

**François-Xavier Lucas**, Professeur à l'Ecole de droit de La Sorbonne, Université Paris I.

9H50 : Attractivité et régulation économique outre-mer depuis la loi *Lurel* de 2012.

**Raphaël Lapin**, Avocat au Barreau de Guadeloupe.

10H10 : Attractivité du droit des affaires et compétitivité outre-mer : l'expérience de l'habilitation Energie dans le Département-Région d'Outre-Mer de la Guadeloupe.

**Julien Laffont**, Directeur de l'énergie et de l'eau, Conseil régional de la Guadeloupe.

10H30 : L'influence de l'aménagement commercial sur l'attractivité du droit des affaires.

**Dominique Blanchet**, Professeur de droit public, Université des Antilles, Guadeloupe.

10H50 : DÉBAT

11H10 : PAUSE



## **2 – LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES : DEFIS ET ENJEUX DE LA COMPETITIVITE DE L'ENTREPRISE DU 21<sup>e</sup> SIECLE**

*Présidé par*

**Kenny Chammougom**, Consultant Stratégie Territoriale, Innovation, Numérique, Communication, Marketing.

11H30 : Attractivité des entreprises à l'ère de la multiplication des initiatives de vigilance.  
**Geneviève Dufour**, Professeure de droit international, Université d'Ottawa, Canada.

### **11H50-12H50 : Table ronde « Attractivité et Responsabilité Sociétale des Entreprises »**

\* L'influence de la RSE sur le financement des entreprises.

**Rosan Mounien**, Maire du village by CA, Responsable de la stratégie RSE du Crédit agricole de Guadeloupe.

\* L'influence de la RSE sur la marque employeur.

**Anne-Esther Cavalini**, Responsable de l'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC).

\* La médiation et l'arbitrage, soutiens de la compétitivité de l'entreprise dans la Caraïbe.

**Marie-Camille Pitton**, Secrétaire Générale du Centre d'Arbitrage Régional OHADAC.

\* Le plan régional de transition agro-écologique : vers de nouveaux modèles de production.

**Myriam Saint-Cirel**, Cheffe du service agriculture, Conseil régional de la Guadeloupe.

13H00 : DÉJEUNER

**14H30 – ACCUEIL ET REOUVERTURE**

## **3–ATTRACTIVITE JURIDIQUE ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE REGIONAL**

*Co-présidé par*

**Brigitte Facorat Gaspard**, Maîtresse de conférences en droit privé, UA, Guadeloupe.

**Kenny Chammougom**, Consultant Stratégie Territoriale, Innovation, Numérique, Communication, Marketing.

14H40 : Les facteurs de résilience des entreprises face aux contraintes bancaires, à la crise sanitaire et ses conséquences.

**René Santenac**, Maître de conférences associé en sciences de gestion, UA, Guadeloupe.

### **15H00-16H30 : Table ronde « Attractivité et performances de l'entreprise »**

\* L'attractivité des procédures préventives pour la résilience des entreprises en Guadeloupe.

**Ella Peter**, assistante juridique dans un cabinet d'administrateur judiciaire, Doctorante en droit, Université de Bordeaux.

\* La compétitivité par les prix dans un territoire insulaire.

**Patrice Borda**, Maître de conférences en sciences économiques, UA, Guadeloupe, CREDDI.

\* Attractivité juridique et compétitivité des entreprises locales. Retour sur l'effectivité de la prise en compte des spécificités locales.

**Didier Payen**, Vice-Président des MPI, Dirigeant d'entreprise, industriel, importateur, distributeur, Guadeloupe.

\* La compétitivité du secteur touristique en Guadeloupe.

**Joël Raboteur**, Maître de conférences HDR en sciences économiques & sciences de gestion, Vice-Doyen de la faculté des SJE, Responsable du Master 2 « management touristique » et de la Licence professionnelle « Organisation, Gestion Hôtelière et de la Restauration » (LOGHR) UA, Guadeloupe, CREDDI.



16H30 : PAUSE

17H00 : **Laurence Usunier**, Rapport de synthèse, Professeure à l'Ecole de droit de La Sorbonne, Université Paris I.

17H30 : **Hommage au Professeur Michel Cabrillac, un éminent juriste du 20<sup>e</sup> siècle.**

## **18H00 : CLÔTURE DU COLLOQUE**

\*\*\*\*\*

### Comité scientifique

- Docteure Brigitte Facorat Gaspard, Maîtresse de conférences en droit privé, CREDDI, UA.
- Professeure Geneviève Dufour, Université d'Ottawa, Canada.
- Professeure Laurence Usunier, Ecole de droit de la Sorbonne, Paris I.
- Professeur Rémy Cabrillac, Université de Montpellier.
- Docteur René Kiminou, Maître de conférences en droit privé, CREDDI, UA.
- Professeur Sixto Sanchez, Université de Grenade, Espagne.
- Professeur Xavier Aumeran, CREDDI, UA.

### Comité d'organisation

- Professeur Alain Maurin, Doyen de la faculté des SJE et Directeur du CREDDI, UA.
- Docteure Brigitte Facorat Gaspard, Maîtresse de conférences en droit privé, CREDDI, UA.
- Professeur Dominique Blanchet, Directeur adjoint du CREDDI, UA.
- Docteure Karine Larifla, Maîtresse de conférences associée en droit privé, CREDDI, UA.
- Docteur René Kiminou, Maître de conférences en droit privé, CREDDI, UA.
- Docteur René Santenac, Maître de conférences associé, sciences de gestion, CREDDI, UA.

**Avec la participation des étudiant.e.s de  
la Promotion 2023-2024 du Master 2 droit des affaires**

ALEXIS Enola  
ATEXIDE Marie-Alexia  
ASSOGHO OBIANG Kévin  
CHENILCO-LEVESQUE Floriane  
CORDOVAL Camille  
DAH-HINKPON Olivier  
DEL VECCHIO Giovanni  
DIB Damien  
FERENDO Mileidy  
FLAGIE FONLEBECK Frane  
HERMANN Matthew  
LINDEMANN Clivia  
MARTIAL Joram  
NOEL Mélissa  
POMMIER Wilhem  
ROCHEMONT Maëva  
ROUTIER Diane  
ST JEAN Malek  
TEPLIER Lorenza

